

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération Mouvement
Les Aînés ruraux
(Association loi de 1901)



Arrondissement : NONTRON
Canton : St PARDOUX-la-RIVIERE
Commune : ST FRONT-la-RIVIERE
Lieu-dit : Le Bourg
Édifice : Bascule à deux plateaux
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur Dordogne Nord (ou scan de la carte)

Longitude (référée au méridien international) : **E : 0° 43' 33''**

Latitude Nord : **45° 28' 22,6''**

Altitude : **132 m**



Latitude N: 45° 28' 22,6'' Longitude E: 0° 43' 33'' Altitude 132 m

Echelle: 1:50 000

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre mis à jour le : 16/05/2014

Échelle d'origine : 1/2000

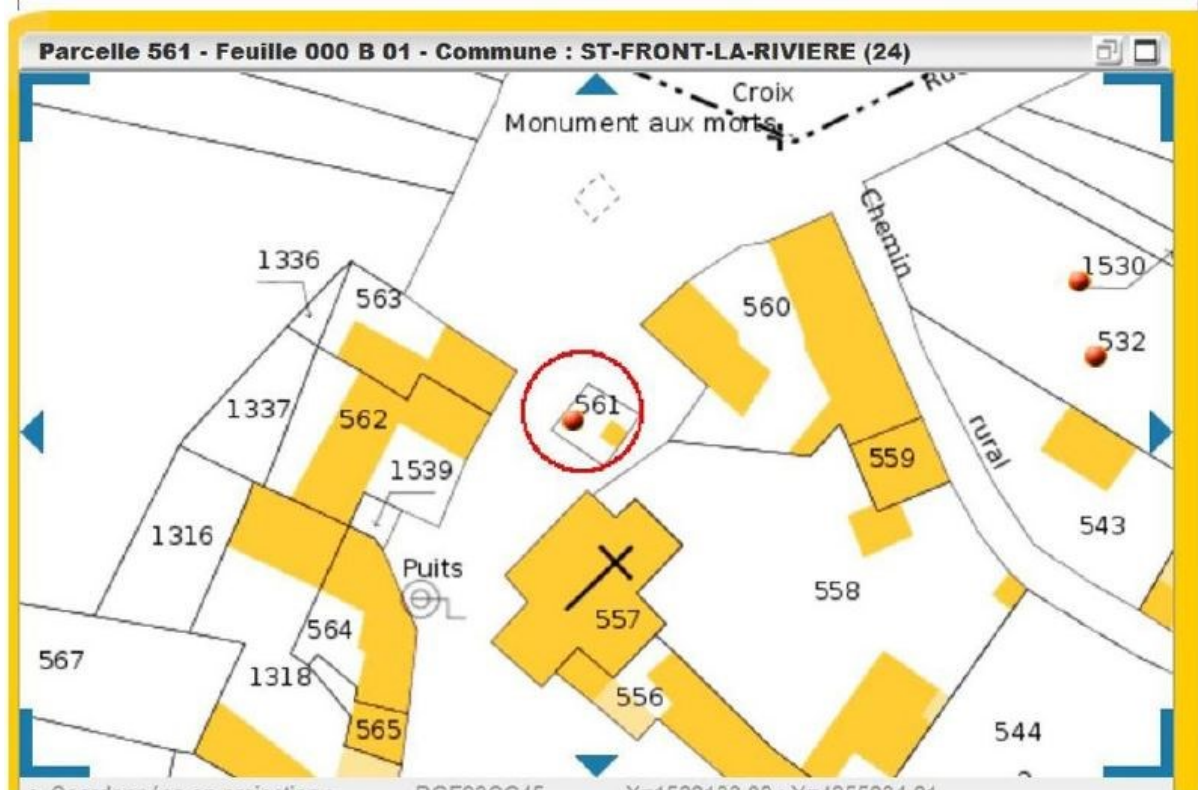
Section : B1

Feuille n° 561

Parcelle - Superficie : 50 m²

Nature :

Propriétaire :



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1809-1845

Échelle d'origine: 1/2000

Section : B dite du bourg

Feuille n° B1

Parcelle n° 363

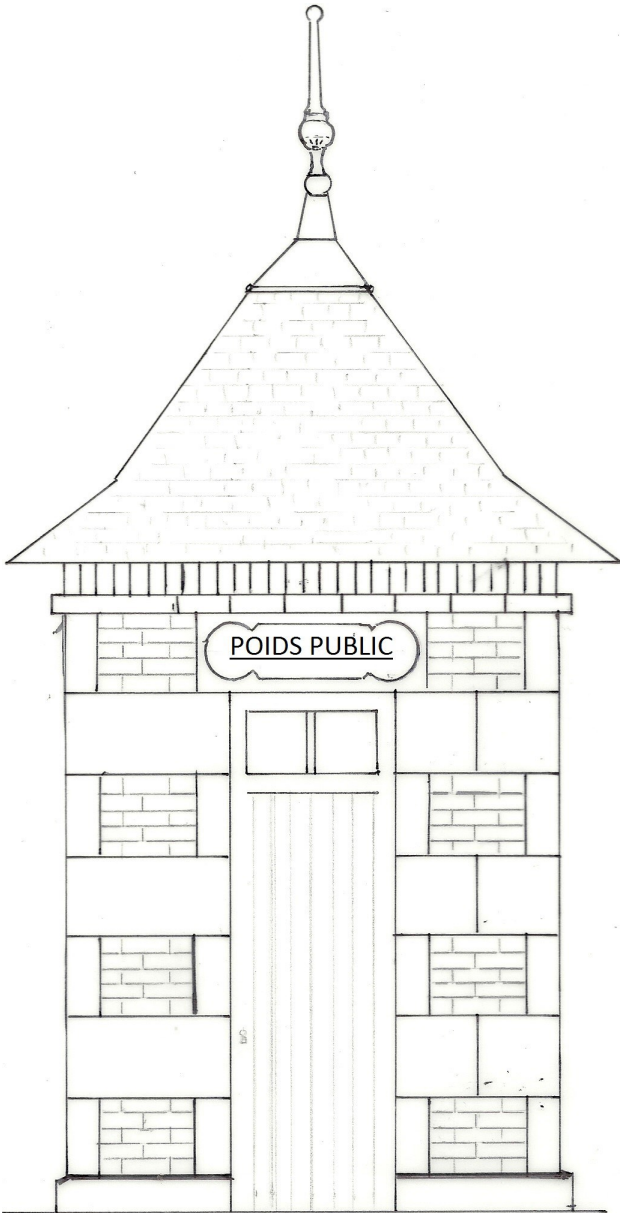
Superficie :

Nature :

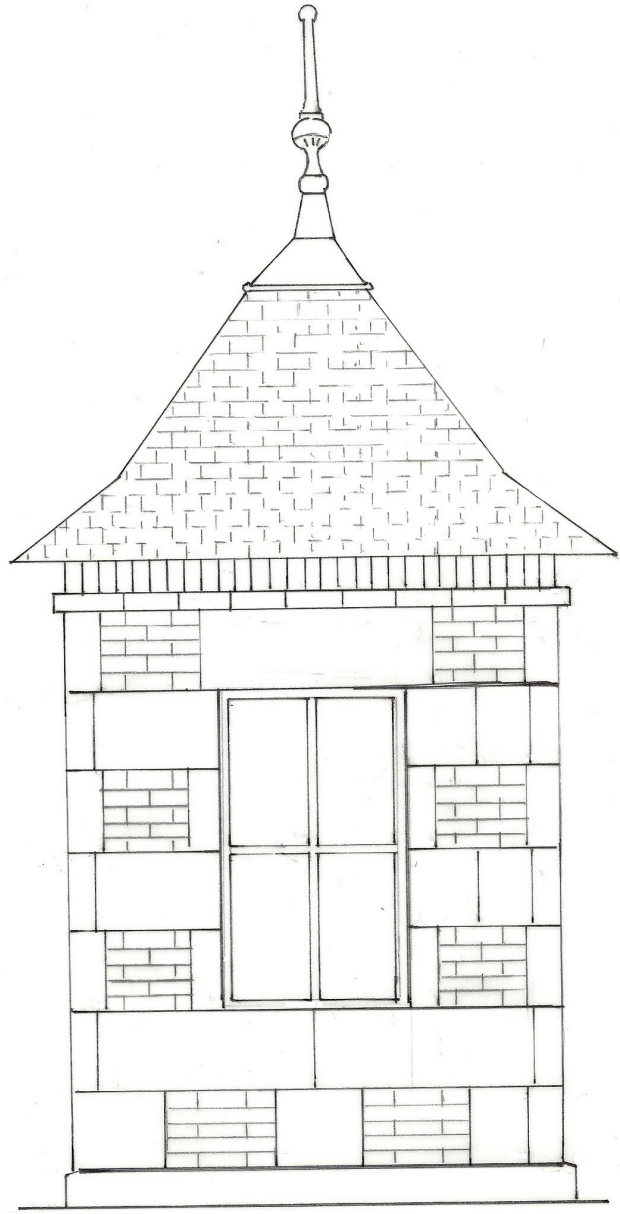
Propriétaire :



DESCRIPTIF GRAPHIQUE



Façade sud

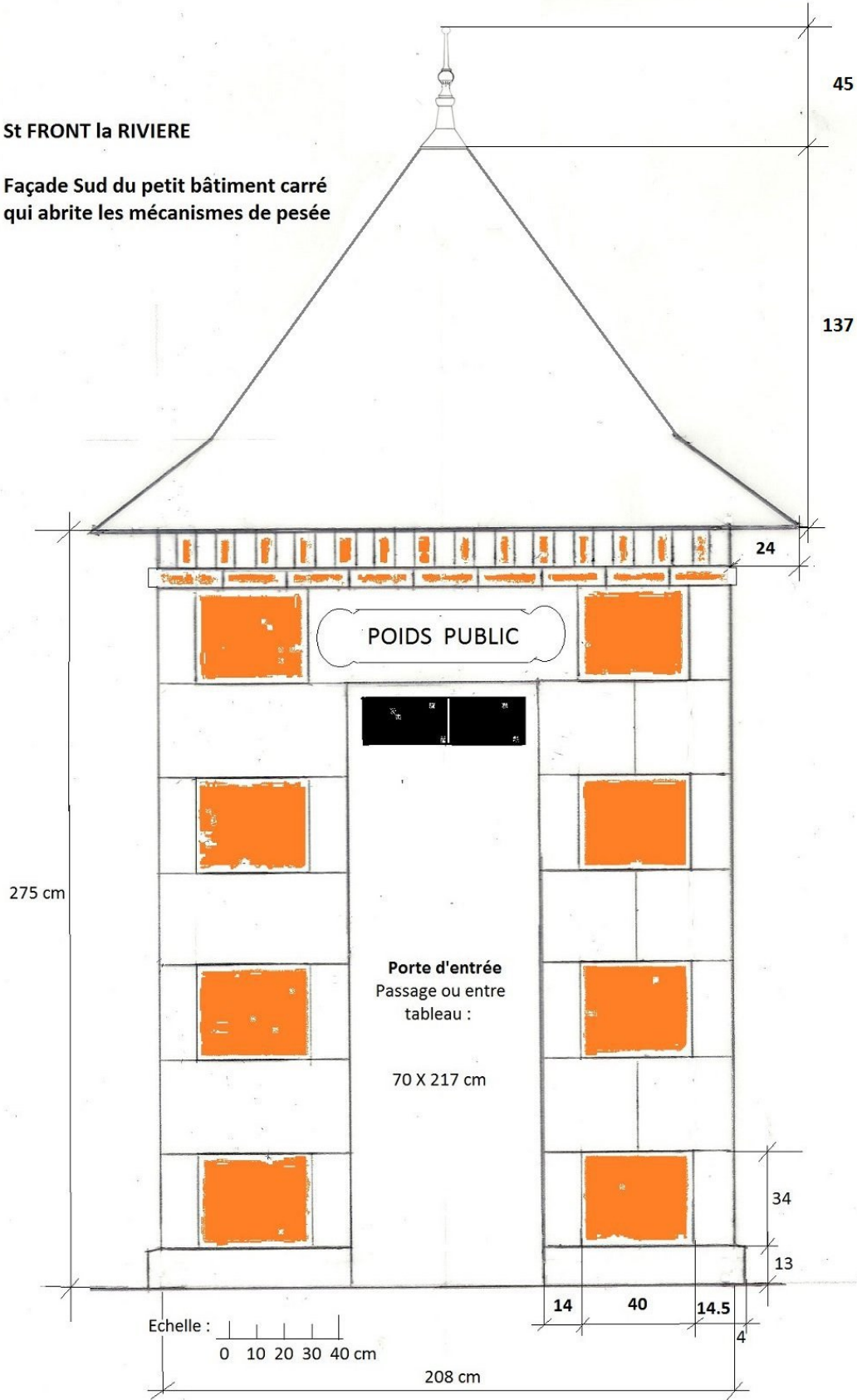


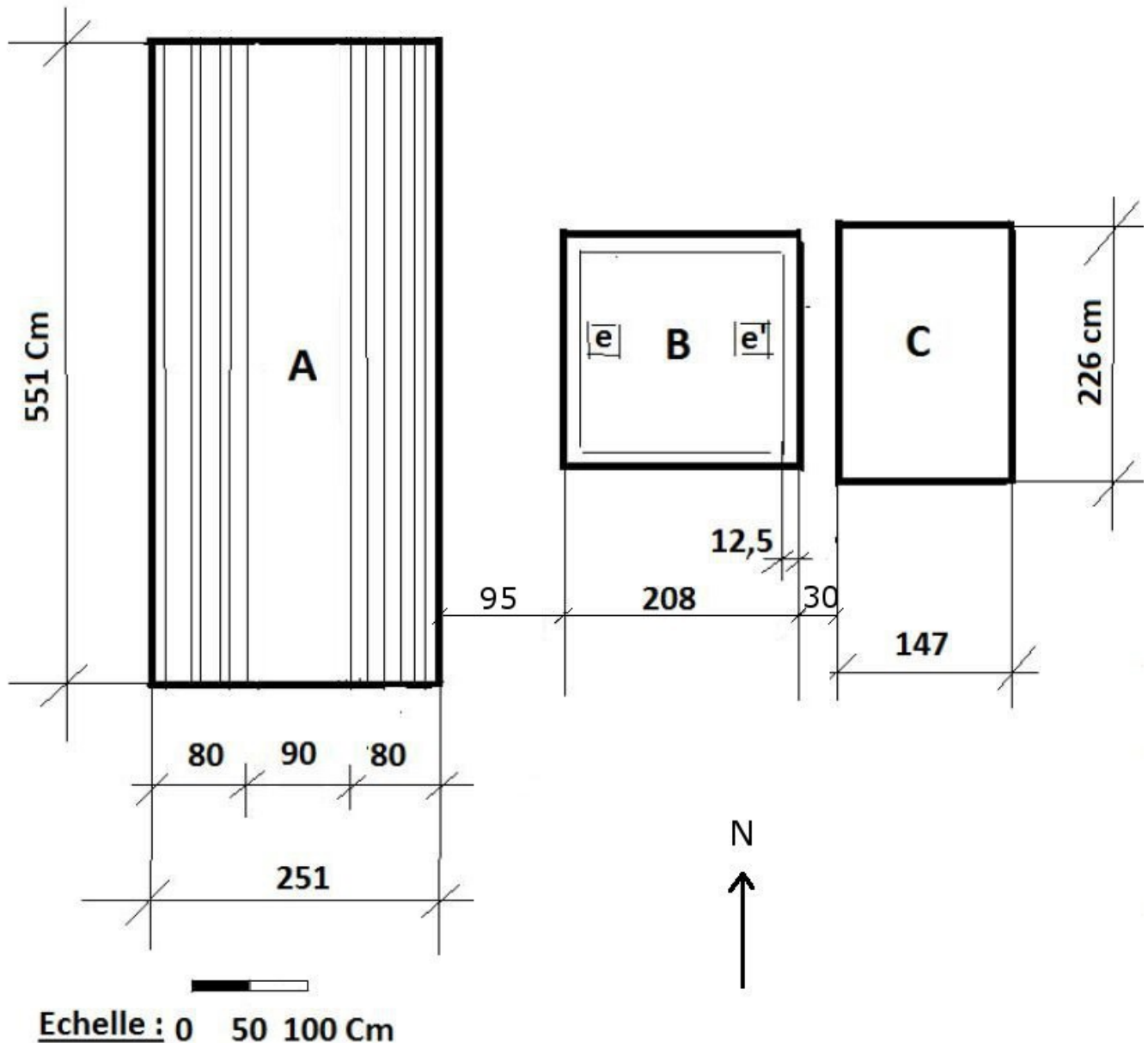
Façade ouest

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

St FRONT la RIVIERE

Façade Sud du petit bâtiment carré
qui abrite les mécanismes de pesée





Plan des bascules et local de mesure (niveau : sol)

A Pont bascule appellation donnée lorsque comme ici le tablier est au niveau du sol, le mécanisme étant enfermé dessous ce dernier. Ce grand plateau est réservé aux lourdes charges. (camions, charettes).

B Bâtiment carré qui abrite les instruments de mesure. e et e' socle qui supporte la colonne recevant les instruments : fléau, curseur.

C Plateau, fermé sur le pourtour, une porte d'accès permet d'y diriger les petits animaux. (veaux, moutons, cochons, chèvres etc).

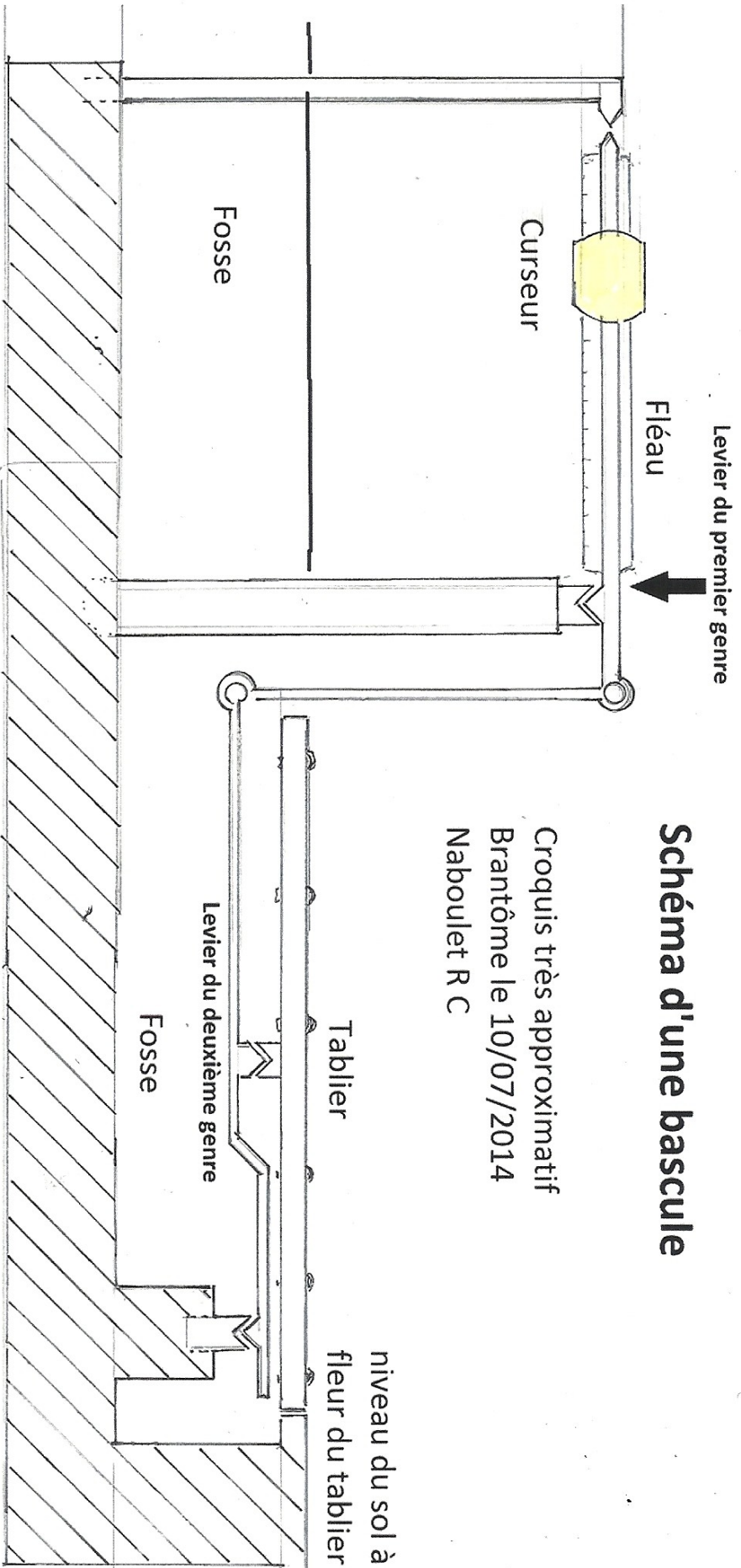


Schéma d'une bascule

Croquis très approximatif
Brantôme le 10/07/2014
Naboulet R C

DESCRIPTIF ECRIT :

Cette bascule publique était autrefois indispensable car liée à l'économie de la commune par le droit de péage calculé suivant les différentes pesées.

(Charrettes, camionnettes, animaux).

A St Front-la-Rivière, elle est située en bord de route tout à côté de l'église. Un petit bâtiment, construit en pierres et briques rouges, contient et abrite tout les mécanismes de pesée **et sépare les deux systèmes de plateaux.**

- Le grand plateau pouvait recevoir les charrettes, les camionnettes avec leur charge ce qui permettait de consigner le poids et de déterminer la somme à prélever.

- Le petit plateau entouré d'une clôture, pouvait recevoir les petits animaux tel que vache, porc, mouton, chèvre, veau, etc.

Typologie :

Elle s'établit sur trois registres :

- Un premier grand plateau est composé d'un platelage en bois , renforcé sur son périmètre et sur sa surface par dix longrines en fer, boulonnées au platelage.
- Le local : C'est une construction de forme carrée. Elle est bâtie en pierre de taille de petit appareil et en briques.
- Les quatre angles de cet abri ainsi que les encadrements des trois ouvertures (porte et deux fenêtres) sont en pierre de calcaire blanc. Chaque assise de pierre est en saillie par rapport aux briques rouges qu'elles encadrent. Ce mélange de couleur produit un très bel effet. Derrière l'about des chevrons, un cordon saillant de pierres et de briques agrémenté le haut de la bâtisse. Sur ce dernier un assemblage de petits volumes de pierres et de briques s'aligne sur tout le périmètre du local en position semblable à un escalier couché, chaque "marche" alternée de blanc et de rouge.
Une toiture pentue en ardoise recouvre ce petit bâtiment ornementé d'un bel épi de faîtage en zinc.

Cet édifice très proche du clocher mur roman, permet d'affirmer et de témoigner sans complexe d'une autre époque déjà révolue,

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Pont bascule pour grosses charges



Basculer petites charges



Fléau peseur sur son support



Pont bascule



Entrée du local

HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

La mairie n'ayant pas pu me fournir des renseignements, j'ai eu le plaisir de rencontrer Mme Mandeix, responsable de ce système de pesée. Elle a succédé à sa mère qui assurait les mêmes fonctions.

Cette personnel, gardienne de ce bâtiment mais aussi de l'église, assure souvent les grosses pesées : remorques de foin, de paille, de maïs, de blé, etc.

Elle consigne ce travail de pesée sur un registre dont un exemplaire est donné au client ; puis, en fin d'année, elle remet le double du registre et l'argent perçu au Trésor public via la mairie. Les sommes perçues par la commune ne m'ont pas été communiquées.

Un dossier conservé aux Archives départementales permet de préciser l'origine de cet édifice.

Par arrêté du 6 septembre 1932, le Préfet de la Dordogne autorise la commune de Saint-Front-la-Rivière à emprunter 24000 F pour l'acquisition et l'installation de deux ponts à bascule. Cette somme sera remboursée en 30 ans à partir de 1933 grâce à 29 centimes additionnels par an.

Le marché passé avec le constructeur, l'entreprise Lonjarret à Voiron (Isère) date du 6 avril 1932. Il prévoit deux ponts à bascule : l'un pour le pesage des camions automobiles (charge maximale 15 000 kg) et l'autre pour peser le bétail (charge maximale 1500 kg).

Par contrat passé avec la mairie le 10 juin 1932, M. Jean Fenouillat, entrepreneur à Saint-Front-la-Rivière, s'engage à « *exécuter les travaux d'établissement de deux fosses pour ponts à bascule de 1500 kg et 15 tonnes, ainsi que la construction d'un édicule abri pour appareils de pesage, suivant le plan dressé par le service du Génie rural, moyennant le prix forfaitaire de 9000 F.* »

Sources orales : Mme Mandeix

Sources écrites : AD24, 12 O 486

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Cet ensemble est en très bon état et continue à jouer son rôle pour le pesage avec beaucoup plus de modestie que lors de sa création.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : Naboulet Robert Claude

Dossier achevé le : 12 juillet 2014

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Complément à la description :

Les deux bascules se composent d'un plateau en bois armé de fers plats, boulonnés sur tout leur périmètre, et de plusieurs barres parallèles sur la longueur du grand tablier destiné aux lourdes charges.

Même esprit de travail pour le petit plateau.

Ces tabliers, à fleur du sol, sous lesquels une fosse aménagée reçoit les charges sur des appuis, des chapes, des coussinets et couteaux triangulaires.

In ou plusieurs leviers du deuxième genre reprennent cette charge, la réduisent et la transmettent, par l'intermédiaire de barres sur coussinets, au fléau. Ce dernier, un levier du premier genre, est situé dans le local.

Un gros curseur mobile, en cuivre ou en bronze, permet de rencontrer l'équilibre du fléau peseur suivant un repère précis et de lire le poids sur la règle graduée.

MARCHÉ n° 75 DU COMPTÉ JM/3/6/32

Entre M. DURAND DE RAMBERT, Maire de la Commune de ST-FRONT-LA-RIVIERE, agissant en qualité de
 depart de la Dordogne d'une part;
 Et M. H. LONJARRET, Const d'Inst de Pesage à VOIRON (Isere), d'autre part; il est convenu ce qui suit:

Monsieur le Maire dûment autorisé, confie à M. LONJARRET, qui accepte, la fourniture de **un pont à bascule** pour le pesage des camions-automobiles répondant à la description ci-après: et

- FORCE du PONT à BASCULE: **15.000** K^e (egalement répartis)
- TABLIER mesurant **cinq** mètres **50** sur **deux** mètres **50** en chêne goudronné recouvert de chaque côté de ferrures au passage des roues et au milieu, d'un chemin de halage en liteaux sauplier
- APPAREIL DÉMONSTRATIF du système **double romain, colonne centrale, imprimant le poids**, placé à **2** mètres **70** du milieu du tablier;
- CHARPENTE renforcée en acier profilé solidement entretoisée
- MÉCANISME en acier forgé sans soudure, muni de brides extramobiles neutralisant l'effet des chocs, et de couteaux, axes, coussinets, en acier trempé extra-dur.

En un mot, instrument construit selon les règles de l'art, poinçonné à la Marque Première et garanti pendant CINQ ANS contre tous vices de matière ou défauts de construction.

La fourniture comprendra également: **Un pont à Bascule à peser le bétail-portée 1500 K^e-tablier 2m, 25xlm, 50 portant une barrière fer forgé, tôle mi-hauteur, appareil double romain, colonne centrale, imprimant le poids par hecto, sur tickets carton -un cadre bordure acier en couronnement des deux fosses-la vacation du vérificateur et le prêt du lot, de 1000 K^e de poids étalons nécessaires**

Le transport jusqu'au chantier à pied d'oeuvre, dans les vingt jours de la date de la présente, sera à la charge de l'entrepreneur. Il restera à la charge de la Commune, les fouilles, fondations, et maçonneries.

Le matériel sera amené du matériel de la gare, à pied d'oeuvre:

- les axes enroulés pour la manipulation des pièces lourdes
- la couverture du canal de la fosse;
- la vérification aux prix des modèles en vigueur de tous les poids bogues nécessaires.

Le prix de cette fourniture est fixé à la somme de **Fr 17.300.- (DIX SEPT MILLE TROIS CENTS Francs)** payable par un premier versement de **10.840 Fr.** 60 jours après l'arrivée du matériel à pied d'oeuvre, et le solde, soit **3.460 Fr.** -après réception de la subvention du Génie Rural sans intérêt. Le Constructeur ne sera pas tenu de verser un cautionnement.

Le présent marché, ferme pour le Constructeur, ne sera définitif pour la Commune qu'après l'Approbation Préfectorale; l'enregistrement en sera fait par les soins de M. le Maire mais M. LONJARRET en remboursera les frais.

Fait double à St-Front-la-Rivière le 10 Avril 1932.

Le Constructeur,
H. Lonjarret

(Maire)
Durand de Rambert

Le Secrétaire,
[Signature]

ST-FRONT-LA-RIVIERE (Dordogne)

Contrat avec le constructeur

1133

Entre les soussignés

Monsieur Durand de Ramefort, Maire
de la Commune de St Front la Rivière, agissant
au nom et pour le compte de la dite Commune,
d'une part,

Et Monsieur Fenouillat Jean, entrepreneur
à St Front la Rivière, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Monsieur Fenouillat, s'engage à exécuter
les travaux d'établissement de deux fosses pour
ponts à bascule de 1500 kilos et de 15 tonnes, ainsi
que la construction d'un édicule abri pour appareils
de pesage, suivant le plan dressé par le Service
du Génie Rural, moyennant le prix forfaitaire
de neuf mille francs (9000⁺).

Le sieur Fenouillat s'engage à payer
les droits de timbre et d'enregistrement auxquels
le présent marché pourra donner lieu s'il est
approuvé et demande à être dispensé de
cautionnement.

Le dit marché n'aura d'effet et ne recevra
exécution qu'après avoir reçu l'approbation de
Monsieur le Préfet.

Fait à St Front la Rivière le 10 Juin 1932

Lu et approuvé
Le Maire
Durand de Ramefort

VU ET APPROUVÉ
à charge d'Enregistrement
dans les vingt jours
de la date de la présente, le 8 SEPT 1932
P. LE PRÉFET,
Le Secrétaire

COMMUNE DE ST-FRONT-LA-RIVIÈRE
(DORDOGNE)

Du et approuvé
Fenouillat

Contrat avec l'entreprise locale (Fenouillat)